

INTERKANTONALE KONTROLLSTELLE FÜR HEILMITTEL
OFFICE INTERCANTONAL DE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS
UFFICIO INTERCANTONALE DI CONTROLLO DEI MEDICAMENTI

☎ 031 24 36 51
Postcheck 30-10101

Monsieur Nils de Dardel
Avocat
20, Promenade Saint-Antoine

1204 Genève

Ihr Zeichen · votre réf.
ND/MC

Unser Zeichen · notre réf.
13'680-Ad/ez

3000 Bern 9, Erlachstr. 8
18 janvier 1984

Tuinal capsules

Maître,

Nous nous référons à votre lettre du 4 janvier 1984 qui a retenu toute notre attention et nous vous informons que les capsules Tuinal, OICM-No 13'680, ne sont plus enregistrées auprès de notre office de contrôle; toutefois un délai a été accordé jusqu'au 31 juillet 1984 pour la liquidation des stocks. Dans la liste des spécialités de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) du 15.9.1983, il est encore fait mention d'un emballage à 12 capsules. Nous ajoutons que la radiation de l'enregistrement, vu que la maison a renoncé à la vente de son produit, a été publiée dans le Bulletin mensuel de l'OICM, No 8, août 1983, p. 718.

La composition du produit est: 100 mg Amobarbitalum natricum,
100 mg Secobarbitalum natricum

Nous précisons que les capsules Tuinal sont un hypnotique, sédatif soumis à l'ordonnance médicale. Quant à la posologie, elle est d'une capsule par jour. Sur l'emballage il est fait mention d'une mise en garde, à savoir "Attention, le produit peut provoquer une accoutumance". Quant aux contre-indications,

Bitte Korrespondenz nicht an Einzelpersonen richten

Prière de ne pas adresser la correspondance personnellement à nos collaborateurs

Si prega di non voler indirizzare la corrispondenza a persone singole del nostro ufficio

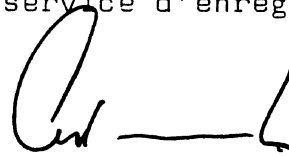
./.

elles sont les suivantes: intoxications aiguës par l'alcool, hypnotique, analgésique et psychopharmaka; porphyrie, troubles sérieux des fonctions rénales et hépathiques, lésions graves du myccarde.

Concernant la question 4, nous ne pouvons malheureusement pas y répondre. Nous vous prions de vous adresser directement à la maison responsable de la vente: Schweiz. Serum- & Impf-institut Bern.

Nous espérons que ces quelques renseignements pourront vous être utiles et vous prions de croire, Maître, à l'assurance de notre considération distinguée.

OFFICE INTERCANTONAL
le service d'enregistrement



Dr K. Adank